



# FICHE D'INSCRIPTION

## ESPACE JEUNES ITINÉRANT

### ANNÉE 2021

### LE JEUNE

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Établissement fréquenté : ..... Classe : .....

Adresse mail : .....

Tél : .....

### RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

#### RESPONSABLE LÉGAL 1 :

Père  Mère  Autre (précisez).....

Nom / Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tel domicile : .....

Tel portable : .....

Tel travail : .....

Mail: .....

Régime allocataire : CAF  MSA

N° allocataire CAF : .....

#### RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Père  Mère  Autre (précisez).....

Nom / Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tel domicile : .....

Tel portable : .....

Tel travail : .....

Mail: .....

Régime allocataire : CAF  MSA

N° allocataire CAF : .....

### PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (HORS RESPONSABLES)

M ..... Tél : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

M ..... Tél : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

## LE JEUNE

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Fille

Garçon

## MÉDECIN TRAITANT

Nom et Prénom : .....

Téléphone .....

## ALLERGIES

Asthme : Oui  Non

Médicamenteuse : Oui  Non

Alimentaire : Oui  Non

Autre : .....

**PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (joindre un certificat médical):**

.....  
.....

*En cas de Protocole d'accueil individualisé (PAI) joindre le document. Afin d'accueillir votre jeune en toute sécurité, il serait important que le directeur de l'Accueil de Loisirs soit présent au moment de l'élaboration du PAI.*

**L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?**

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	

## TRAITEMENTS MÉDICAUX

Le jeune suit-il un traitement médical permanent ? Oui Non

*Si oui, joindre une ordonnance et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec notice) et les remettre à la directrice de l'Accueil.*

**Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**



Les informations sur la santé de votre jeune sont valables pendant toute la durée de validité du dossier d'inscription. Il est de votre responsabilité de signaler toute évolution de ces informations au Syndicat Lauragais Audois.

**MERCI DE JOINDRE LA PHOTOCOPIE DES VACCINS**

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## PUBLIC

Les activités de l'Espace Jeunes itinérant s'adressent aux jeunes âgés de 11 à 25 ans inclus.

Elles sont ouvertes aux jeunes résidant sur une des 43 communes de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

## INSCRIPTIONS

Pour participer aux activités, chaque jeune (y compris un jeune majeur) doit obligatoirement avoir un dossier d'inscription complet. Ce dossier est valable sur une année civile (du 1er janvier au 31 décembre). Dans le cas inverse, le jeune ne pourra pas être admis. La famille s'engage à renseigner des informations complètes et exactes ainsi qu'à fournir les documents demandés dans le dit dossier. Les inscriptions doivent se faire obligatoirement dans les délais communiqués par l'organisateur. Les dates et horaires d'inscription seront communiqués en amont (mail, sms, réseaux sociaux, plaquettes d'information...).

## ANNULATION

- Par le gestionnaire

Des activités peuvent être annulées par l'organisateur pour diverses raisons valables (conditions météorologiques, absence d'intervenant, maladie de l'animateur, nombre d'inscrits insuffisant, etc.). Dans ce cas, la famille sera prévenue et remboursée mais, dans la mesure du possible, une activité de remplacement sera proposée.

- Par la famille

Pour toute absence du jeune (quel que soit le motif), il est obligatoire que le responsable légal en informe l'équipe d'animation par téléphone au 07 76 00 32 20 ou au 04 68 60 66 43 avant l'activité, dans les plus brefs délais. Les activités payantes pourront donner lieu à un remboursement uniquement dans les cas suivants : désistement prévenu 48 heures à l'avance, maladie ou évènement familial exceptionnel (justificatif à fournir). En cas d'absence du jeune à l'activité pour motif valable, le remboursement se fera sur présentation d'un justificatif présenté sous 48h.

## TARIFS

L'accès à l'Espace Jeunes Itinérant est gratuit. Une participation forfaitaire sera toutefois demandée en cas de sorties ou de séjours (les tarifs seront alors indiqués dans les programmes d'activités de chaque période).

Si par la suite, les jeunes souhaitent participer aux activités de l'Accueil de Loisirs extrascolaires Ados « Team Soda » du Syndicat Lauragais Audois ou à celles de l'Accueil de Loisirs Ados de la ville de Castelnaudary, une cotisation annuelle sera alors obligatoire (informations possibles auprès des directeurs de sites).

## RESPONSABILITÉ

L'équipe d'animation est responsable du jeune uniquement durant les heures effectives de l'activité comprenant également les temps de trajets éventuels en bus ou minibus. Il est demandé au jeune et au responsable légal de respecter les lieux et horaires de rendez-vous communiqués par l'animateur. Tout retard exceptionnel devra être signalé à l'animateur, de préférence par sms.

## ASSURANCE

Le Syndicat Lauragais Audois a souscrit une police d'assurance en responsabilité civile. Elle couvre également les temps de trajets lorsque les animateurs transportent, par le biais de leurs véhicules personnels ou en minibus.

Le jeune devra lui aussi être couvert en responsabilité civile par le régime de ses parents ou de son tuteur légal pour les dégâts occasionnés aux installations ou aux matériels, pour les dommages causés par le jeune à autrui et pour les dommages qu'il peut subir (attestation d'assurance extrascolaire).

## ENCADREMENT

Le nombre et la qualification des encadrants sont établis dans le respect de la réglementation en vigueur.

# RÈGLES DE VIE

Pour chaque activité, le jeune doit prévoir un sac à dos, une bouteille d'eau ainsi que son repas, tiré du sac, à température ambiante (tous les produits sensibles à la chaleur seront refusés). Dans le cadre d'animations particulières, la responsable de l'Espace Jeunes itinérant prévendra les familles que le repas sera fourni par la structure.

Chacun se doit d'avoir un comportement respectueux. Aussi, pour veiller au bon fonctionnement de la structure, certaines règles sont non-négociables.

Il est interdit :

- d'apporter tout médicament sans ordonnance ;
- d'avoir sur soi tout objet pouvant être dangereux (couteau, cutter, etc.) ;
- de fumer dans les locaux et en dehors (sauf si le parent donne son autorisation écrite à la responsable) ;
- de venir en ayant consommé des produits stupéfiants ou de l'alcool, et d'en consommer pendant l'accueil.

À la suite de comportements irrespectueux vis-à-vis des autres jeunes, de l'équipe d'animation, en cas de mise en danger de lui-même ou du reste du groupe, de dégradation volontaire ou tout simplement de non-respect de ce présent règlement, une exclusion temporaire ou définitive du jeune pourra être prononcée, sans possibilité de remboursement.

*Afin d'éviter les pertes ou les vols, il est vivement déconseillé au jeune d'avoir sur lui des objets de valeur tels que bijoux, téléphones portables, jeux vidéo, vêtements de marque. En cas de perte, dégradations ou vols de ces objets, l'équipe d'encadrement décline toute responsabilité.*

Je, soussigné (nom et prénom du jeune)  
..... reconnais avoir lu le présent  
règlement et m'engage à le respecter.

Signature du jeune précédée de la  
mention « lu et approuvé »

# ENGAGEMENTS

Je soussigné (Nom et prénom du responsable légal).....responsable légal du jeune, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure ou du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du jeune. Si la structure engage des frais médicaux pour mon enfant (docteur, pharmacie, etc...) je m'engage à les rembourser.

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités prévues au planning (baignade, sortie...) qui peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure.

Je m'engage à communiquer tout changement relatif à ces renseignements, qu'il soit familial, professionnel ou médical.

Je m'engage à régler le montant des prestations dues à l'inscription pour la période de fréquentation.

Je soussigné ..... (Nom et prénom du responsable légal), certifie avoir relu les informations présentes dans ce dossier et n'avoir à y apporter aucune modification.

Le ..... A .....

Signature du ou des responsable(s)  
légal(aux) précédée de la mention  
« lu et approuvé »

# AUTORISATIONS

Je soussigné, (nom et prénom du responsable légal).....

du jeune (nom et prénom)..... :

⇒ **autorise** - **n'autorise pas**

le Syndicat Lauragais Audois (SLA), gestionnaire de l'Accueil de Loisirs Extrascolaires Ados « Team Soda » et de l'Espace Jeunes Itinérant à photographier mon enfant dans le cadre de ses activités et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, j'autorise le SLA à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées dans le cadre de ses activités.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information, de communication du SLA sous toute forme et tous supports et notamment lors de projections publiques, dans des expositions, par tous réseaux de transmission (en analogique ou numérique par voie hertzienne, par câble ou satellite), par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet, comprenant les réseaux sociaux (page Facebook et Instagram), dans des publications papier, sur CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB, et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

***Le Syndicat Lauragais Audois s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité du jeune.***

⇒ **autorise** - **n'autorise pas**

mon enfant à venir et à rentrer seul à son domicile avant ou après les activités proposées et encadrées et décharge l'organisateur et les responsables de toute responsabilité dès qu'il a quitté la structure.

Le ..... A .....

Signature du ou des responsable(s)  
légal(aux) précédée de la mention  
« lu et approuvé »